



[www.stephabdallahiltis.fr](http://www.stephabdallahiltis.fr)



## LA SHAHADA : UN PACTE AVEC ALLAH ﷻ

بسم الله الرحمن الرحيم

À partir du moment où on dit :

**لا إله إلا الله محمد رسول الله**

**"Pas de divinité sauf ALLAH ﷻ, Muhammad ﷺ est Le Messager d'ALLAH ﷻ."**

On porte tout le poids du Message de Sayyidina Muhammad ﷺ.

Car on en devient dépositaire.

Et responsable.

À partir du moment où on valide ce Message, où on l'agrée, on s'engage d'une certaine manière à le relayer, en tant que messager soi-même :

**واعلموا أن فيكم رسول الله**

**"Et sachez que Le Messager ﷺ d'ALLAH ﷻ est en vous."**

Là est la sincérité – *Al-Ikhlâs*.

L'esprit de l'esprit.

Car il ne suffit pas d'accepter ce Message et de le garder par devers soi pour être sincère, il faut le propager – chacun à son niveau, chacun à sa manière, chacun en fonction de ses capacités.

Sinon ça veut dire : "Ok, j'ai entendu, je suis d'accord avec ça, c'est cool ! J'en prends bonne note et merci pour l'info..."

À cette information qu'on reçoit, il faut ajouter les actes, car :

**سمعنا وأطعنا**



[www.stephabdallahiltis.fr](http://www.stephabdallahiltis.fr)





[www.stephabdallahiltis.fr](http://www.stephabdallahiltis.fr)



**"Nous avons entendu, et nous avons obéi !"**

Et cette obéissance se traduit par :

**ومن أحسن قولا ممن دعا إلى الله وعمل صالحا وقال إنني من المسلمين**

**"Et qui profère plus belle parole que celui qui appelle à ALLAH ﷻ, et fait bonne œuvre, et dit :  
« Je suis du nombre des musulmans. »"**

En d'autres termes, la première obligation de celui qui est appelé à ALLAH ﷻ et qui répond favorablement à cet appel, en termes d'actes, c'est d'appeler à son tour à ALLAH ﷻ – faute de quoi il ne peut pas se prévaloir d'être du nombre des musulmans.

L'appel est une O-BLI-GA-TION absolue (un *Fard*) au même titre que la *Salât* ou la *Zakat*.

Donc prenons conscience de cette obligation, et avant ça de ce dépôt que nous avons accepté – le Message.

Car en prononçant la *Shahada*, on scelle avec ALLAH ﷻ un pacte sans limitation de durée ; et on s'engage à appeler à LUI, à proclamer Son Unicité, à L'adorer, et à L'invoquer/évoquer ; en d'autres termes, à faire ce qui est commandé dans *Surat Al-Ikhlâs*.

Malheur à qui ne respecte pas ces obligations contractuelles, car c'est, de fait, une rupture de contrat (une quasi-apostasie), et ALLAH ﷻ est clair en la matière :

**يا أيها الذين آمنوا من يرتد منكم عن دينه فسوف يأتي الله بقوم يحبهم ويحبونه أذلة على المؤمنين أعزة على الكافرين يجاهدون في سبيل الله ولا يخافون لومة لائم ذلك فضل الله يؤتيه من يشاء والله واسع عليم**

**"Ô vous qui croyez ! Quiconque parmi vous apostasie de sa religion... ALLAH ﷻ va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime, modeste envers les croyants, fier et puissant envers les mécréants, qui lutte dans Le Sentier d'ALLAH ﷻ, et ne craignant le blâme d'aucun blâmeur. Telle est La Grâce d'ALLAH ﷻ. Il La donne à qui Il veut. Et ALLAH ﷻ est Immense et Omniscient."**

Donc n'attestons pas à la légère : ce-faisant, certes, on témoigne, on atteste qu'on croit ; mais on s'engage aussi – et surtout ! – à proclamer ce *Credo* et à y appeler les autres.

Après, qu'ils y adhèrent ou pas, c'est leur affaire : c'est entre eux et ALLAH ﷻ.

Mais au moins, on aura fait son job, et on aura fait œuvre de sincérité.



[www.stephabdallahiltis.fr](http://www.stephabdallahiltis.fr)





[www.stephabdallahiltis.fr](http://www.stephabdallahiltis.fr)



Le 22 janvier 2024

Ce texte vous plaît ? [Soutenez mon travail](#), et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... –, soit en cliquant [ici](#), soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.

*Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS / Abu Al-Huda : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.*



©Stéphane Abdallah ILTIS



[www.stephabdallahiltis.fr](http://www.stephabdallahiltis.fr)

